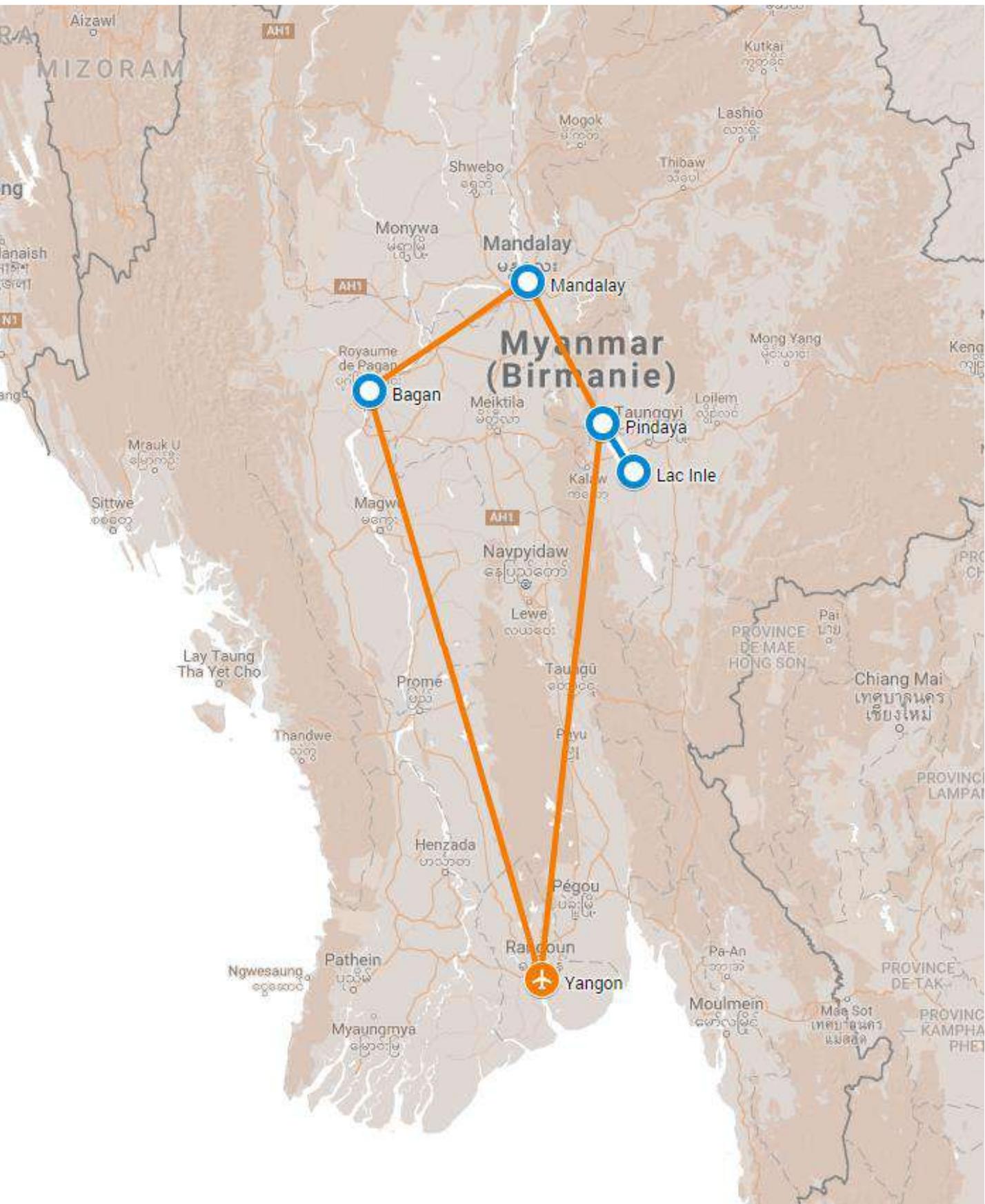




LA BIRMANIE EN LIBERTE

Circuit Birmanie 11 jours

CARTE DE VOTRE ITINÉRAIRE



JOUR 1 - PARIS - YANGON

Envol à destination de Yangon.
Dîner et nuit à bord.

JOUR 2 - YANGON

Arrivée à YANGON.

Accueil par notre correspondant, transfert et installation à l'hôtel.

Visites suggérées avec votre véhicule / chauffeur (sans guide) :

Début des visites avec, tout d'abord, la pagode KYAUKHTATGYI qui abrite un grand BOUDDHA couché de 70 mètres de long (les pieds du BOUDDHA portent de façon très lisible, les 108 marques sacrées qui le distingue du commun des mortels).

Tour d'orientation dans YANGON avec découverte des quartiers coloniaux en voiture et promenade dans le quartier animé de CHINATOWN.

En fin d'après-midi, visite de la fameuse pagode SHWEDAGON célèbre pour son stupa couvert d'or de près de 100 mètres de hauteur qui abrite 8 cheveux de BOUDDHA. Cette pagode est une véritable ville dans la ville où une foule de fidèles se presse toute la journée avec offrandes et prières et l'endroit est magique au coucher du soleil.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.

JOUR 3 – YANGON - NYAUNG U – BAGAN

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Transfert à l'aéroport de YANGON et envol à destination de NYAUNG U.

Horaires indicatifs et sujets à modification : vol du matin.

Arrivée à NYAUNG U.

Accueil par notre correspondant et transfert à l'hôtel.

BAGAN est sans aucun doute le site le plus étonnant du MYANMAR, si ce n'est de toute l'ASIE du Sud-Est. Au bord du fleuve IRRAWADDY, rebaptisé désormais AYERYARWADY, et sur une superficie de 40 km² se dressent des centaines de temples (2 219 exactement). Tous ces vestiges ont été construits du XI^e au XIII^e siècle par les souverains successifs qui firent la grandeur de BAGAN (ANAWRATHA, KYANZITTHA, ALAUNGSITHU et NARAPATISITHU, ...). Cette incroyable concentration de temples fait de BAGAN le temps fort de votre séjour au MYANMAR et le coucher de soleil sur le site reste un moment inoubliable.

Visites suggérées avec votre véhicule / chauffeur (sans guide) :

Découverte de la pagode SHWEZIGON et de son magnifique stupa doré, les fresques murales du temple WETGYI INN GUBYAUKGYI puis le temple de HTILOMINLO pour ses fins ornements de stuc.

Dans l'après-midi, découverte du temple ANANDA, bijou de l'architecture birmane et un des endroits majeurs de pèlerinage pour les birmans.

Transfert au grand temple de THATBYINYU (le plus haut de BAGAN) où des calèches (2 personnes / calèche) vous attendent pour une promenade parmi les temples de BAGAN qui vous permettra d'apprécier la beauté du site à la lumière du soleil couchant.

Fin de la promenade en calèche devant le temple de PYA THA GYI (ou similaire) où vous serez conviés à rejoindre la terrasse du temple pour assister au spectacle du coucher de soleil sur le site.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.



JOUR 4 – BAGAN

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Visite du pittoresque marché de NYAUNG U, puis, continuation vers le vieux BAGAN avec un arrêt au monastère en bois de TAUNGBI.

Balade à pied à travers le village de MYNKABA un peu plus au Sud.

Vous aurez la possibilité de visiter un des petits ateliers de laques familiaux où vous découvrirez les techniques ancestrales de fabrication de cette spécialité de BAGAN.

Arrêt au temple de MYNKABA-GUBAUKKYI, avec ses peintures murales et fresques impressionnantes et le temple est aussi l'un des plus anciens temples de BAGAN datant de 1113, puis, au temple de MANUHA, autre lieu de pèlerinage birman et son voisin NANPAYA, un des rares temples avec des sculptures en pierre.

Dans l'après-midi, arrêt au stupa de DHAMMAYAZIKA, le seul à cinq côtés dans le monde bouddhiste.

Ensuite, exploration de l'Est de la plaine et du village de MINNANTHU, une des parties les moins visitées de BAGAN. Découverte des sites peu visités de PAYATHONZU et NANDAMANNYA.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.

JOUR 5 – BAGAN - NYAUNG U – MANDALAY

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Transfert à l'aéroport de BAGAN et envol à destination de MANDALAY.

Horaires indicatifs et sujets à modification : vol du matin.

Arrivée à MANDALAY, accueil par notre correspondant et transfert à l'hôtel.

MANDALAY (environ 500 000 habitants) fut la dernière capitale birmane avant l'arrivée des Britanniques, qui firent de YANGON la première ville du pays. La cité tient son nom de la colline qui culmine à 236 mètres au Nord-Est de l'ancien palais royal. C'est la plus « birmane » des grandes villes du MYANMAR, et un centre culturel important qui perpétue les traditions artistiques du pays, telles les représentations de PWÉ, célèbre théâtre de marionnettes dont vous trouverez de belles reproductions dans les échoppes. Dans les environs se trouvent les quatre cités anciennes d'AMARAPURA, SAGAING, AVA et MINGUN.

Visites suggérées avec votre véhicule / chauffeur (sans guide) :

A l'arrivée à MANDALAY, transfert dans le centre-ville (environ 1 heure) et visite de la pagode MAHAMUNI, son pittoresque bazar et son magnifique BOUDDHA recouvert de 9 tonnes d'or. Visite d'ateliers d'artisanat : sculpture sur bois et sur marbre, batteurs d'or et ateliers de tapisseries birmanes.

Dans l'après-midi, visite du monastère SHWENANDAW, célèbre pour la finesse de ses sculptures sur bois et de la pagode KUTHAWDAW avec sa gigantesque bibliothèque de pierre (729 stèles).

Vous apprécierez le coucher de soleil depuis la colline de MANDALAY qui offre un magnifique point de vue sur la ville et l'enceinte du palais royal.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.



JOUR 6 – AMARAPURA – AVA – SAGAING – MANDALAY

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Visites suggérées avec votre véhicule / chauffeur (sans guide) :

Arrêt pour observer l'activité matinale sur les rives de l'IRRAWADDY qui reste une artère principale de circulation pour les personnes et les marchandises.

Route vers AMARAPURA, ancienne capitale royale (1782-1857) située à 12 km au Sud de MANDALAY. Promenade dans le marché local avant d'assister au service du repas quotidien des 1000 moines du monastère de MAHAGANDAYON, l'un des plus importants du pays. Visite d'un atelier de tissage de la soie à AMARAPURA, activité artisanale de la ville.

Traversée d'une petite rivière en ferry local pour rejoindre AVA, ancienne capitale de plusieurs royaumes birmans entre le XIIIe et le XVIIIe siècle, connue autrefois sous le nom d'INNWA. Des petites calèches (2 personnes / calèche) vous attendent pour une découverte originale de ce site aujourd'hui très pastoral. Visite des vestiges du palais royal, de la tour de guet et du très beau monastère en teck de BAGAYA.

La visite de SAGAING, ancienne capitale royale de 1315 à 1364. La colline de SAGAING, devenue un haut lieu du bouddhisme birman est parsemée de monastères, temples et pagodes au dôme blanc et or, construits au milieu de tamariniers centenaires. Au retour, promenade sur le pont en teck de U BEIN, construit en 1851, avec le bois provenant des anciens palais d'AVA. La visite du site en fin d'après-midi est particulièrement sympathique au coucher du soleil.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.

JOUR 7 – MANDALAY – HEHO – PINDAYA – LAC INLE

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Transfert à l'aéroport (1 heure environ) et envol à destination de HEHO.

Horaires indicatifs et sujets à modifications sans préavis : vol du matin.

Arrivée à HEHO et accueil par notre correspondant, route vers PINDAYA, située à 1600 mètres d'altitude, au pied d'un lac entouré de montagnes.

Visites suggérées avec votre véhicule / chauffeur (sans guide) :

Visite d'un atelier de fabrication d'ombrelles birmanes confectionnées à l'aide du papier Shan à base d'écorce de mûrier.

Visite des grottes de PINDAYA, où vous découvrirez plus de 8000 statues de BOUDDHA réparties dans des salles successives. Elles sont faites d'albâtre, teck, marbre, brique et ciment, dorées ou peintes en blanc et certaines ont été sculptées à même le roc.

Dans l'après-midi, route vers le lac INLE (2h30 environ).

Transfert à la jetée de NYAUNG SHWE et embarquement à bord d'une pirogue traditionnelle motorisée pour rejoindre le lac INLE.

Le lac INLE (22 km de long sur 11 km de large, 1328 mètres d'altitude) est encadré entre de hautes montagnes et possède un charme unique avec ses barques de pêcheurs qui animent la surface jonchée de végétation. Ses bateliers l'ont rendu célèbre : debout sur une jambe à l'arrière de la pirogue, ils la font avancer en entourant l'autre jambe autour de la pagaie. Ils ont mis au point cette curieuse technique, pour éviter la végétation qui pousse sur le lac et pour avoir les deux mains libres pour manipuler leurs curieux filets en forme de cône. Les Inthas, peuple lacustre, cultivent aussi des jardins flottants, arrimés à des pieux, dans lesquels poussent pommes de terre, haricots, tomates et fleurs.

Arrivée à l'hôtel et installation dans vos chambres.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.



JOUR 8 – LAC INLE

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Journée d'excursion en pirogue traditionnelle motorisée à la découverte des principales curiosités du lac INLE.

Visite du monastère de NGA PHE qui abrite une superbe collection de statues de BOUDDHAS SHANS et de la pagode PHAUNG DAW OO, le principal sanctuaire du lac.

Dans l'après-midi, possibilité de visiter un atelier de tissage de soie dans le village d'INPAWKHONE, d'une fabrique traditionnelle de « cheeroots », le cigare birman, ainsi qu'un atelier de dinandiers (travail de l'argent repoussé) et d'un fabriquant de pirogues à NAMPAN.

Retour à l'hôtel en fin de journée.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.



JOUR 9 - LAC INLE - SAGAR - LAC INLE

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ matinal vers 7 heures en pirogue motorisée pour une journée d'excursion vers le sud du lac INLE.

Remontée de la petite rivière BELU CHAUNG jusqu'au village de SAGAR (2 heures de trajet depuis KYAUKTAING).

A 15 minutes de SAGAR se trouve le complexe de TAKKHAUNG MWEDAW. Ses pagodes au style similaire à celles d'INDEIN et de KAKKU, évoquent le passé glorieux de SAGAR qui fut la capitale d'un SAWBWA SHAN (l'un des nombreux mini-royaumes qui composaient les états Shans). Certaines pagodes sont enfouies dans la végétation, d'autres, sont à moitié submergées sous les eaux de la rivière.

Retour à l'hôtel en fin de journée.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.



JOUR 10 - LAC INLE - HEHO - YANGON

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Transfert à l'aéroport de HEHO et envol à destination de YANGON le matin.

A l'arrivée, accueil de notre correspondant et transfert à l'hôtel.

Après-midi libre à YANGON.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.



JOUR 11 - YANGON - PARIS

Selon votre horaire de vol, transfert à l'aéroport de YANGON et envol à destination de PARIS.

Arrivée à PARIS.

CE PRIX COMPREND :

Les vols réguliers Paris / Yangon / Paris en classe économique.
Les vols domestiques réguliers Yangon / Nyaung U, Nyaung U / Mandalay, Mandalay / Heho et Heho / Yangon.
Les taxes aéroport.
Les transferts aéroport / hôtel / aéroport.
Une voiture climatisée avec chauffeur, avec frais du chauffeur et de la voiture.
L'hébergement en hôtels 3* (normes locales), en chambre double standard (hôtels 4 ou 5*, nous consulter pour tarif).
Les petits-déjeuners.
La promenade en calèche à Bagan et à Ava.
Les transferts et excursions au lac Inle en pirogue à moteur.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

Les 2 repas principaux : déjeuner et dîner.
Les dépenses personnelles, pourboires, boissons...
Les assurances.
Les frais de visa.

QUI SOMMES-NOUS ?



UNE AGENCE PIONNIÈRE DANS LE VOYAGE SUR MESURE EN ASIE

Autrefois appelée « les Carrefours de l'Inde », l'agence a toujours été composée de passionnés désireux de rendre accessibles des voyages et des destinations de légende.

Elle est rapidement devenue une référence pour les voyageurs aguerris. Sa renommée lui a permis de développer de nouvelles destinations et de s'entourer des meilleurs spécialistes et correspondants en Asie et au Moyen-Orient.

Cette passion mutuelle entre l'équipe du **MONDE DE L'INDE ET DE L'ASIE** et ses partenaires est restée le fer de lance de l'agence jusqu'à aujourd'hui.

Grâce à cette forte volonté de rester une agence totalement indépendante, nos conseillers ont pu s'adapter à chaque demande et à chaque client avec la devise que rien n'est impossible !

Une devise qui, en plus des sites incontournables, nous a emmené très loin, dans des régions encore peu visitées que nous prenons un plaisir immense à proposer aux voyageurs en quête d'arts et d'histoires, d'aventures et surtout d'authenticité.

Nous fêtons cette année nos trente-cinq ans mais notre esprit n'a pas changé : Vous apporter le dépaysement que chaque voyageur recherche, vous conseiller l'hôtel de vos rêves dans un marché où l'offre ne cesse de croître, vous guider dans ce qui reste VOTRE VOYAGE, vous assister dans la formule qui vous correspond le mieux, organisée ou libre, vous faire partager une passion qui reste la meilleure garantie d'un voyage réussi.

NOS CONSEILLERS, NOTRE PLUS GRANDE VALEUR AJOUTÉE :

Notre équipe est composée de grands voyageurs et passionnés de l'Asie qui se rendent régulièrement un peu partout sur le continent pour être à la pointe de l'information ! De la petite échoppe spécialiste des samosas de Benares au luxueux hôtel niché dans la jungle balinaise, chaque conseil peut rendre votre voyage plus beau et plus riche. Nous prenons le temps de vous écouter, de comprendre vos envies et vos rêves et mettons tout en œuvre afin de vous organiser le plus beau des voyages.

VOYAGEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

- 1) Licence d'agent de voyages et tour opérateur : IM075120263 délivrée par **Atout France**.
- 2) Garantie financière auprès de la Banque Nationale de Paris pour sécuriser vos achats.
- 3) Assurance responsabilité civile professionnelle HISCOX à hauteur de 4 000 000,00 €.
- 4) Assistance 7j/7 dans le pays dans lequel vous séjournerez.

HORAIRES

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 10h00 à 19h00 et le samedi de 11h00 à 17h00.

Vos messages sont consultés 7j/7 sur contact@mondeasie.com

Vous pouvez également nous contacter au 01.53.10.31.00



Contactez notre spécialiste de la Birmanie par téléphone au **01 53 10 31 00**
ou par mail à contact@mondeasie.com

NOS CONDITIONS DE VENTE

ATTENTION : pour maintenir les réservations, les compagnies demandent l'émission et le paiement du billet de plus en plus tôt, avec un préavis très court. Il faut savoir que certains billets sont ni modifiables, ni remboursables. Cela vous sera précisé à la réservation.

Dans le cas d'une augmentation des taxes liées au voyage, celle-ci sera appliquée tant que le billet n'est pas soldé et émis.

1. Acompte et paiement du solde du voyage

Sauf dispositions contraires des conditions particulières à chaque programme, l'agence perçoit du client, 30 % du prix du voyage à la réservation. La nature du droit conféré au client par ce versement est variable : ainsi, par exemple, l'exécution de certains voyages est soumise à la réunion d'un minimum de participants. Toutes les précisions à ce sujet sont données dans les conditions particulières, au moment de l'inscription et la confirmation du départ intervient au plus tard 21 jours avant le départ. Sauf dispositions contraires des conditions particulières, le paiement du solde du prix doit être effectué 45 jours avant la date du départ. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Pour les commandes intervenant moins de 45 jours avant le départ, le règlement intégral des prestations est requis. Pour toute inscription tardive, l'organisateur se réserve le droit de facturer des frais supplémentaires 50 € par personne.

2. Responsabilité de l'agence

Notre agence ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable :

- des retards dans les horaires de départ ou de retour du fait du transporteur aérien et tout autre organisme lié au transport ou pour quelque autre cause tel que gros trafic, sécurité des passagers, problèmes techniques, etc.

- des modifications d'itinéraires ou changement d'aéroport à l'aller comme au retour, quand bien même ils entraîneraient des modifications, annulations ou des dépenses engagées par le client (repas, hôtel, transports etc.).

Ceux-ci ne peuvent entraîner aucune indemnisation à quelque titre que ce soit, notamment du fait de la modification de la durée ou de la suppression pure et simple du programme initialement prévu et des dépenses engagées par le client de ce fait.

En effet, la responsabilité des compagnies aériennes se limite à transporter les passagers de la ville de départ à la ville de destination, sans garantir les horaires, les correspondances, le type d'appareil, l'aéroport de départ ou de retour, ni le transporteur. Les conséquences des accidents ou incidents pouvant survenir à l'occasion de l'exécution du transport aérien, de même que la responsabilité de la compagnie aérienne sont régies par les dispositions de la convention de Varsovie ou les réglementations locales régissant les transports nationaux du pays concerné. L'agence de voyage répond du bon déroulement du voyage sans toutefois qu'elle puisse être tenue pour responsable des cas fortuits, des causes de force majeure ou du fait des mouvements sociaux ou politiques, incidents techniques, accidents, intempéries climatiques et leurs conséquences sur le déroulement du voyage, tant en France que dans le pays visité.

A cet effet, elle et son correspondant local sont habilités et peuvent modifier l'itinéraire à tout moment, sans que cela ouvre droit à indemnité ou remboursement. Néanmoins, même dans ces dernières hypothèses, l'agence s'efforcera de rechercher des solutions propres à surmonter les difficultés apparues.

3. Frais de modification et d'annulation

Sauf mention contraire, les vols sont non remboursables en cas d'annulation. Certains, sont modifiables selon les compagnies aériennes. Les frais de modification varient entre 150 et 250 € par billet. Le remboursement des taxes aéroport peut être demandé par courrier (attention, la majorité des compagnies aériennes ne remboursent plus les taxes de sécurité). L'annulation du client est prise en compte à réception d'une lettre recommandée avec AR. (La date de réception détermine la date d'annulation).

Barème des frais d'annulation des prestations terrestres :

- A plus de 45 jours avant le départ, il sera retenu 200 € de frais de dossier par personne
- entre 44 et 36 jours du départ, il sera retenu 25% du montant du voyage
- entre 35 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 40 %
- entre 20 et 11 jours avant le départ, il sera retenu 60 %
- entre 10 et 6 jours avant le départ, il sera retenu 75%
- entre 5 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 90%.
- à moins de 2 jours, il sera retenu 100% du montant du voyage.

A noter : Selon la nature des prestations et des dates de séjour, certains prestataires nous imposent des conditions particulières d'annulation.

L'organisateur se réserve le droit de facturer en plus les frais de téléphone qu'il aurait eu à engager pour effectuer les réservations. En cas de litige, les compensations se feront sous forme d'avoir, à utiliser sous 1 an, (date de retour du voyage).

Les tarifs sont définis selon un nombre de participant. Toute modification du nombre d'inscrit entraînera un éventuel réajustement des tarifs, à la hausse comme à la baisse.

4. Défaut d'enregistrement

L'agence ne peut être tenue responsable du défaut d'enregistrement des clients au lieu de départ du voyage aérien à forfait occasionné par un retard de pré acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre non organisé par le prestataire, même si ce retard résulte d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers. Dans cette hypothèse, il sera retenu 100% du montant du voyage. Le prix du voyage et les frais supplémentaires ne peuvent en aucun cas être remboursés lorsque le participant ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés dans le carnet de voyages ou encore, si par suite de non présentation des documents de voyage (passeport, visas, etc.) il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ à la date indiquée. Les frais de délivrance des passeports, visas, et autres documents de passage en douane restent dans tous les cas à la charge du client.

5. Modification du forfait du voyage ou du séjour

Les nécessités d'une réalisation correcte des voyages imposent de n'accepter d'inscriptions que pour les formules proposées. Tout changement de jour du départ ou du retour, de durée et de mode de transport (vols réguliers au lieu de vols spéciaux ou inversement seront soumis à des conditions d'acceptation spécifiques). Toute modification d'itinéraire ou de durée de voyage en cours, du fait de la volonté du seul client ne peut en aucun cas occasionner un remboursement des prestations non utilisées.

6. Annulation du voyage ou du séjour du fait de l'agence

L'agence s'engage à ne pas annuler un voyage ou un séjour à moins de 21 jours de la date du départ, du fait de l'insuffisance du nombre de participants.

Le client ne pourra prétendre à quelconque indemnité si l'annulation est imposée par des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la sécurité du voyageur. En outre, le client ne pourra prétendre à une quelconque indemnité si l'annulation d'un séjour /circuit pour l'insuffisance du nombre de participants intervient à plus de 21 jours du départ. Des conditions particulières des révisions des prix pourront être prévues en conformité avec les dispositions législatives ou réglementaires. Toute modification du nombre de participants entraînera un réajustement du prix du voyage.

7. Responsabilité des transporteurs

La responsabilité des compagnies aériennes participantes aux voyages présentés dans cette brochure, ainsi que celles de représentants, agents ou employés de celles-ci est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature au transport aérien des passagers et de leurs bagages exclusivement, comme précisé dans leurs conditions de transport.

8. Formalités

L'agence de voyages informe le client des diverses formalités nécessaires à l'exécution du voyage. Leur accomplissement incombe au seul client. Les formalités administratives et sanitaires indiquées pour chaque pays s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Attention entre la parution de cette brochure et la date de votre départ, certaines modifications sont susceptibles d'intervenir. Pour les circuits, nous pouvons nous charger de l'obtention des visas à condition que les documents nécessaires nous parviennent à la date prévue. L'organisateur ne pourra être tenu responsable d'un passager n'étant pas en mesure de satisfaire aux règlements de police et des douanes de sortie ou d'entrée du territoire ou des pays visités.

9. Chambre à partager

Toute personne s'inscrivant seule à un voyage s'engage à payer un supplément chambre individuelle si nous ne trouvons pas un autre participant pour partager une chambre double.

10. Assurances

Les assurances rapatriement sanitaire, soins médicaux et rapatriement des bagages ne sont pas comprises dans le prix de nos prestations, elles sont facultatives et peuvent être contractées auprès de Allianz - Immeuble cœur Défense - 82 Esplanade du Général de Gaulle - 92400 Courbevoie ou tout autre organisme de votre choix. Toute application de l'assurance entraîne 35 € de frais de dossier. L'assurance annulation facultative n'est jamais comprise.

11. Après-vente

Les clients qui ont des observations à faire sur le déroulement de leur voyage sont priés de les transmettre, dans les 30 jours suivant leur retour, accompagnées des pièces justificatives et des originaux des bons de prestations à l'appui ainsi que la facture de l'agence. Les prix indiqués dans la brochure, sur nos sites internes et dans les devis sont calculés d'après les conditions économiques du moment, et susceptibles d'être actualisés en fonction des fluctuations des tarifs aériens et terrestres, de la parité des monnaies et de la variation des tarifs hôteliers et ce jusqu'au solde de la facture.

Certaines composantes de nos prix sont calculées sur la base du dollar US au cours du jour.